

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
8 décembre 2025

PUBLIE LE : 15 DEC. 2025

Délibération n°251208-3 : Tarifs 2026 pour le traitement des déchets ménagers et assimilés

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le vingt-cinq novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Linda FORT, DELEGUEE SUPPLEANTE
François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT
Pascal COLLADO, DELEGUE SUPPLEANT
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communauté non représentée : CCPIF

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1
Communauté d'Agglomération	:	1
Communauté de communes	:	1
QUORUM	:	9
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	9

OBJET : TARIFS 2026 POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

RAPPORTEUR : Monsieur PIERRET, Vice-Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°040320-5 du 4 mars 2020 relative à l'approbation de la convention de coopération entre le SIDRU (devenu VALOSEINE) et la CUGPS&O relative au traitement et à la valorisation des déchets ;

VU la délibération n°040320-6 du 4 mars 2020 relative à l'avenant n°11 au contrat de délégation du service public CYRENE ;

VU la délibération n°040320-7 du 4 mars 2020 relative à l'avenant n°2 au contrat de délégation du service public HELYSEO ;

VU la délibération n°160222-9 du 14 mars 2022 relative à la convention de coopération relative au traitement et à la valorisation des déchets entre VALOSEINE et le SMIRTOM ;

VU la délibération n°040422-3 du 5 avril 2022 relative à l'avenant n°3 au contrat de délégation du service public HELYSEO ;

VU la délibération n°230531-5 du 31 mai 2023 relative à la signature du marché SID23B d'exploitation du centre de tri des déchets et assimilés CYRENE avec la société SEPUR ;

VU la délibération n°231019-6 du 19 octobre 2023 relative à l'avenant n°4 au contrat de délégation du service public HELYSEO ;

VU la délibération n°251117-7 du 17 novembre 2025 relative à l'avenant n°5 au contrat de délégation du service public HELYSEO ;

VU la délibération n°251117-9 du 17 novembre 2025 relative à la signature du marché SID25J de traitement des encombrants, à compter du 1^{er} janvier 2026, avec la société SUEZ ;

VU la délibération n°251117 du 17 novembre 2025 relative à la signature du marché SID25K de traitement des déchets végétaux, à compter du 1^{er} janvier 2026, avec la société SEPUR ;

VU la délibération n°250506-2 du 6 mai 2025 relative à l'extension du périmètre du syndicat à l'ensemble des communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPSeO) et à la communauté de communes des portes d'Ile de France (CCPIF) à compter du 1^{er} juillet 2025 ;

CONSIDERANT que le budget du Syndicat Intercommunal VALOSEINE reste non assujetti à TVA à compter du 1^{er} janvier 2026, et que la détermination budgétaire du tarif appliqué à l'adhérent s'appuie sur le coût HT du tonnage sans matérialiser de flux fiscaux ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs de traitement des déchets ménagers et assimilés comme suit :

- **INCINERATION DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET ASSIMILEES** (tout venant et encombrants incinérables)

	Prix de référence € HT/tonne (Hors TGAP)	Prix € TTC/tonne (hors TGAP)
Adhérents VALOSEINE	87,50	96,25
SMIRTOM du Vexin Verre	91,00	100,10
TAÏS (ex-CYCLAMED)	132,52	159,02

➤ **INCINERATION DES REFUS DE TRI** (au sein de l'UVE AZALYS)

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20251215-251208-3-DE
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception préfecture : 15/12/2025

	Prix de référence € HT/tonne (Hors TGAP)	Prix € TTC/tonne (hors TGAP)
Adhérents VALOSEINE	106,59	117,25

➤ **TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS RECYCLABLES**

- Adhérents VALOSEINE - SMIRTOM du Vexin	Prix de référence € HT/tonne	Prix € TTC/tonne
Emballages en mélange	223,88	236,19
Journaux seuls	61,68	65,07
Verre	8,00	8,44
Déclassement emballages	17,52	18,48
Déclassement verre	155,97*	164,55*

*Tenant compte de l'augmentation de la TGAP

- SMIRTOM du Vexin	Prix de référence € HT/tonne	Prix € TTC/tonne
Cartons de déchetterie	30,00	31,65

➤ **TRANSPORT ET TRAITEMENT DES TONNAGES DU QUAI DE TRANSFERT DE GUERVILLE**

	Prix de référence € HT/tonne	Prix € TTC/tonne
Ordures ménagères résiduelles et assimilées	33,56	36,92
Emballages en mélange	68,30	75,13
Verre	24,06	26,46

➤ **TRAITEMENT DES DECHETS VEGETAUX**

	Prix de référence € HT/tonne	Prix € TTC/tonne
Adhérents VALOSEINE	40,69	42,93

➤ **TRAITEMENT DES OBJETS ENCOMBRANTS**

	Prix de référence € HT/tonne	Prix € TTC/tonne
Adhérents VALOSEINE	132,30	145,53

➤ **TRAITEMENT DES BIODECHETS**

	Prix de référence € HT/tonne	Prix € TTC/tonne
Adhérents VALOSEINE Marché SEPUR	98,25	103,65
Adhérents VALOSEINE Marché TRYON	101,75	107,35

➤ **TRAITEMENT ET COLLECTE DES PROTOXYDES D'AZOTE**

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20251215-251208-3-DE
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception préfecture : 15/12/2025

	Prix de référence € HT/cartouche	Prix € TTC/cartouche
Adhérents VALOSEINE	10,27	12,35

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **15 DEC. 2025**

Transmis en préfecture et affiché le **15 DEC. 2025**

Pour Extrait Conforme

Yann PERRON
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal